

Procès-verbal du Conseil d'administration extraordinaire de l'IUT du Havre du 17 mai 2016

Approuvé à la séance du 5 juillet 2016

Présents : Mmes Delforge, Dilard, Fleixas, Goujon, Lecroq, Mabire, Anne Millet, Sylvie Millet, Panchou, Odièvre ; MM. Ben Moussa, Bénard, Bertrand, Buffetrille, Cédéno, Duflo, Garnier, Joignant, Maréchal, Sadeg (représenté après le vote portant sur l'élection du directeur), Zlitni.

Excusées représentées : Mmes Fleixas, Guégot, Leray, Morel.

Excusés représentés : MM. Costa-Drolon, Delaunay, Dubourg, Gaffet, Grancher, Mogoarou.

Absents : Mmes Arnaud, Besnard, Le Gal. MM. Huyart, Jégo, Le Bossenec, Magoarou, Richer, Texier.

Invités : Mme Delacour-Baudry, M. Lauwick, Mme Marchandise-Ruiz, Mme Motte, M. Vautier.

Votants 31

Quorum ou majorité absolue : 20

Ordre du jour :

1. Election du directeur.
2. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 22 mars 2016.
3. Subventions diverses.

Le président déclare la séance ouverte à 18h20

1. Election du directeur

Votes pour les modalités du déroulement de la séance

Avis demandé aux administrateurs pour savoir si l'un des deux candidats sort quand l'autre candidat répond aux questions des administrateurs.
31 votants.

Résultat du vote : 6 voix pour
25 voix contre

Avis demandé aux administrateurs pour savoir si les deux candidats à la direction de l'IUT restent tous les deux dans la salle pour effectuer leur présentation, l'ordre de passage étant tiré au sort.

31 votants.

Résultat du vote : 25 voix pour
6 voix contre

Avis demandé aux administrateurs pour qu'ils puissent disposer d'une interruption de séance avant le vote pour l'élection du directeur.

31 votants.

Résultat du vote : 25 voix pour
6 voix contre

Présentation de M. Frédéric Serin

M. Frédéric Serin, après un tirage au sort, se présente aux administrateurs.

M. Serin est marié, a un enfant et est handicapé visuel. Cela ne l'a pas empêché de s'impliquer depuis 1997 à l'IUT. M. Serin a effectué différentes fonctions administratives et électives. Il a une expérience de directeur d'études d'élu au conseil de département, au conseil d'administration.

Il a été responsable d'une LP du département Informatique et d'une équipe de recherche au sein de son laboratoire. Il a œuvré à renforcer la cohésion d'une équipe très dispersée. Son but était de convaincre le laboratoire d'ouvrir un poste de PU pour que l'équipe puisse être tenue par un PU. Son objectif en tant que responsable de LP : recruter plus d'étudiants, harmoniser les parcours et faire réussir les étudiants. Son objectif était également de chercher un successeur, ce en quoi il a réussi. M. Serin est enseignant au département Informatique et se consacre également à la recherche malgré son handicap. Il s'est adapté à son handicap et peut le gérer.

L'un des objectifs de M. Serin pour candidater à la direction de l'IUT est la descente de l'IUT sur Frissard autour d'un pôle unique. Il souhaite renforcer les liens de l'IUT et de l'université. L'IUT est une composante de l'université avec ses spécificités. Il y a également le travail sur le PPN 2018. Il souhaite travailler en concertation avec tous les personnels. Savoir écouter est une de ses qualités. Il ne prendra pas de décision sans en débattre. Il remercie les administrateurs.

Présentation de M. Stéphane Lauwick

M. Lauwick commence par une présentation personnelle. Ses mandats de directeur d'études et de chef de département en GEII lui ont beaucoup appris. Travailler en commun pour la réussite met en valeur le travail des enseignants, des secrétaires. Le département. GEII est devenu un département pilote au niveau national.

A la direction du CFA, il a eu l'expérience d'un travail de terrain. Il y a beaucoup appris en finances et en travail par compétences. Le CFA l'a armé pour la direction de l'IUT.

Depuis 5 ans, en tant que directeur, il œuvre pour la promotion et la défense de notre institut. Il a une bonne connaissance et une bonne communication avec les différentes parties prenantes : l'université, le ministère. Il s'investit fortement dans le réseau national et avec l'Europe. M. Lauwick a beaucoup réfléchi avant de se représenter. Pourquoi candidater pour un deuxième mandat ? Il met en avant qu'il est agréable de travailler avec les personnels de la maison en lesquels il a confiance.

Il y a des chantiers importants dont le devenir des IUT dans l'enseignement supérieur. M. Lauwick propose son expérience et ses compétences pour défendre le DUT. Il existe toujours des soucis budgétaires en matière de masse salariale. Le futur PPN est également un grand chantier à venir.

Il faut anticiper, accompagner les changements et les maîtriser. Il faut être très vigilant. Tout doit être passé au crible. La vigilance fait la force de l'IUT.

La promotion de la voie technologique, c'est la réussite de la voie technologique. Il faut privilégier ceux qui peuvent réussir parmi les bacheliers technologiques. Il faut développer le continuum-3+3. Les étudiants de demain ne sont pas ceux d'aujourd'hui. Tout le monde est demandeur. Il faut des outils, des formations.

Il y a une demande de qualité des instances supérieures et de nous-même.

M. Lauwick est prêt à continuer sur le travail collaboratif.

La participation des étudiants au conseil est récente et est très remarquée.

Il faut s'ouvrir au monde avec les activités internationales du réseau. Tout le monde doit avoir une expérience à l'international. Le nouveau campus est un projet motivant. Les étudiants ont commencé à proposer des idées, il s'en félicite.

L'IUT a les personnels, l'ambition, les moyens. Le directeur met en lumière les réalisations de tous. La direction à quatre voix lui permet de se démultiplier.

Questions des administratrices et administrateurs à M. Stéphane Lauwick

Sylvie Millet demande si, dans son bilan, il est en mesure de dégager un point non réussi ? M. Lauwick souhaite plus d'internationalisation. Il été surpris par les difficultés que la question de l'assurance qualité a créé. Il y a 5 ans, il y avait un véritable bouclier. Les collègues comprennent mieux maintenant. Il reste 80% du chemin. C'est une des raisons pour laquelle il se représente. M. Lauwick a fait appel à des consultants. Ce travail sur la qualité va nous aider dans un établissement qui manque de personnel. Il simplifiera le travail.

Hugues Duflo demande à M. Lauwick comment il voit la place de l'IUT dans l'ULH.

Stéphane Lauwick répond que la place de l'IUT est majeure dans l'université car 48% des heures y sont effectuées. C'est une composante puissante défendue par les directeurs adjoints et la responsable administrative. Il ne faut rien lâcher. Il n'y a pas d'opposition mais une vigilance constante pour la réussite. L'IUT est à la pointe. 50% des personnels sont des chercheurs. L'IUT finance des laboratoires de recherche.

Pascale Panchou demande si le dossier sur l'assiduité des étudiants sera repris. Stéphane Lauwick pense qu'il y a eu un problème car il n'y avait pas assez de représentants étudiants entre autre. Il y a plus d'étudiants au conseil d'administration cette année. La pédagogie est ce qui est important. Il faut s'adapter aux étudiants : l'IUT est en pointe pour la pédagogie inversée et des formations seront financées par l'ADIUT.

Emilie Goujon interroge M. Lauwick sur les départs en retraite, les mutations ainsi que sur l'organisation des services lors de la descente de l'IUT. Stéphane Lauwick ne peut que constater que nous sommes en pénurie de poste. La masse salariale est en déficit depuis 2012. Il s'engage très fortement à travailler avec la présidence pour que tout personnel soit remplacé. Mais par des contractuels (pour les BIATSS et les enseignants). Sur l'évolution de la carrière des BIATSS, M. Lauwick sera inflexible pour qu'une personne qui parte soit remplacée par une personne et pas par des demi-postes. En ce qui concerne l'organisation de l'établissement, cela fonctionne bien. Bon travail collectif. M. Lauwick ne propose pas de changement quand l'IUT descendra. Il se bat pour que l'IUT soit collé à Frissard. M. Lauwick ne veut pas mutualiser les services avec l'université.

Karine Delforge interroge M. Lauwick sur l'internationalisation. L'IUT fait deux fois plus que les autres en Normandie. La mobilité est indispensable. Un département HSE a été créé en Algérie avec des finances du ministère.

Peut-il y avoir des pôles ? Stéphane Lauwick veut une direction internationale forte.

Questions des administratrices et administrateurs à M. Frédéric Serin

Hugues Duflo demande à M. Serin comment il voit la place de l'IUT au sein de l'université et quels seraient les moyens pour renforcer les liens de l'université et de l'ARIUT.

Frédéric Serin pense que l'IUT est essentiellement une composante de l'université. Il existe une grande pertinence dans nos formations. L'IUT doit démontrer la qualité de ses étudiants. Des chercheurs interviennent à l'université. Il existe une capacité d'innovation et un engagement pour la réussite. Les activités sont riches, notamment à l'international et il existe aussi un service international à l'université. Un vice-président à l'international sera nommé. Il faut attirer plus d'étrangers chez nous. L'université a besoin de nos conseils en pédagogie et vice-versa. La spécificité de nos services est à défendre.

Les pôles de secrétariat comme en recherche sont à étudier. Il y a un malaise de nos secrétariats. L'IUT du Havre a un rôle majeur à jouer au sein de l'ARIUT.

Magalie Mabire interroge Frédéric Serin sur les remplacements des départs. La situation est très difficile. Sa position est d'aller vers une politique d'objectifs. Que chacun décline ses besoins et que l'on fasse un plan. Pallier aux insuffisances en priorité puis objectifs.

Pascale Panchou interroge Frédéric Serin sur l'assiduité. Il faisait partie du groupe de travail. Il a laissé son mandat avant que le texte n'aboutisse. C'est un message pour les acteurs sociaux-économiques qui vont prendre nos étudiants. Il faut avertir les étudiants des conséquences de leurs absences notamment pour une poursuite d'études. M. Serin est contre une partie du texte qui retire des points aux étudiants. De plus, l'assiduité est masquée dans les notes. Une annotation est préférable pour une poursuite d'étude ou une embauche.

Contrôler les plus faibles permet d'améliorer les résultats.

Magalie Mabire demande quelle sera la constitution de son équipe. Pour Frédéric Serin, l'équipe, c'est tout l'IUT, le conseil d'administration, le conseil de direction. Il y aura deux directeurs adjoints. Un pour les relations avec le monde socio-économique, les entreprises, les collectivités et la Formation Continue. Un autre pour les étudiants : l'international, la liaison avec VP international plus une oreille attentive au PPN 2018 avec blocs de compétences. Il renforcera la consultation du conseil de direction, du conseil d'administration, des étudiants pour qu'ils puissent être force de proposition.

M. Cédéno demande quelle place M. Serin accorde au numérique ? Pour Frédéric Serin, les pédagogies innovantes ne reposent pas totalement sur le numérique. Le numérique est à appuyer. Le VP numérique de la COMUE a de vraies compétences. Ce n'est pas au directeur de mettre son nez dans les contenus pédagogiques du PPN qui sont propres aux départements.

Benoît Ben Moussa fait remarquer qu'on applique avec zèle des quotas, pour le recrutement de bacheliers technologiques, depuis cinq ans. Frédéric Serin fera-t-il pareil ? Frédéric Serin pense que les quotas ne sont pas raisonnables pour l'IUT car les départements sont différents. On commence à avoir du recul, on sait ce qui est possible. Chaque département devra faire remonter son expérience et on ajustera les quotas selon.

Pascale Panchou souhaite savoir les noms des directeurs adjoints. M. Serin ne peut pas donner de réponse. Il sera un directeur présent. Il sera aussi présent à Frissard. Il démissionnera de son mandat syndical.

Le président remercie Frédéric Serin.

Nouvel échange avec M. Stéphane Lauwick

M. Cédéno : il est nécessaire de travailler à la réussite des étudiants et anticiper les évolutions à venir comme le numérique. Quels sont les outils numériques pour étudier et comment ils pourront y avoir accès ? Stéphane Lauwick répond que le plus important est la pédagogie, la formation, la méthode, l'accompagnement pour mieux avancer sur la réussite.

Le matériel n'est pas trop le problème. C'est parfois long. Un département a voulu des tablettes, il a eu des tablettes, d'autres des téléphones. Il y a des tableaux numériques dans les départements avec des collègues formés.

Salle 102 : projet d'une salle pour l'apprentissage actif. La formation est difficile dans l'enseignement numérique. La dernière fois, les formateurs étaient canadiens et belges.

Magalie Mabire : il y a de moins en moins d'enseignants pour encadrer. Quelles en sont les raisons et les solutions. M. Lauwick répond que les chefs de département sont peu reconnus et peu rétribués. Les départements ont beaucoup de responsabilités et des tâches importantes. Les difficultés ne sont pas généralisées, des personnels s'engagent. On peut mettre en place des outils pour faciliter en plus d'une alliance forte entre les secrétaires et les chefs de département. Les solutions peuvent être une procédure qualité mieux faite pour limiter le travail et le soutien par la formation.

Benoît Ben Moussa s'interroge sur le problème des remplacements. Comment M. Lauwick peut-il s'engager à remplacer les départs alors qu'il ne l'a pas fait lors de son premier mandat ? Stéphane Lauwick : il faut voir poste à poste. Il maintient son engagement et son inflexibilité. Il manque 11 à 13 postes d'enseignants, un peu moins de BIATSS. Des contractuels effectuent les remplacements. La situation de l'université ne permettra pas d'engager des titulaires mais des contractuels.

Benoît Ben Moussa demande ce qu'il en est pour le secrétariat d'HSE. Stéphane Lauwick s'engage pour que, l'an prochain, il y ait un plein temps en HSE. Pour GMP/GEII : la décision a été prise il y a longtemps. Il n'y a pas de demande pour revenir à deux postes de secrétariat.

Magalie Mabire pose la question pour le secrétariat de CS ? Le directeur veut un poste, on n'y revient pas.

Le président remercie tout le monde.

Débat entre les administrateurs.

Vote pour le nouveau directeur.

31 votants

Résultat du vote : 21 voix pour Stéphane Lauwick majorité absolue au premier tour
10 voix pour Frédéric Serin

M. Stéphane Lauwick est élu, pour un deuxième mandat directeur de l'IUT du Havre.

2. Approbation du procès-verbal du 22 mars 2016

31 votants :

Résultat du vote : 29 voix pour
2 abstentions

3. Subventions diverses

- Cotisation annuelle GESI : 290,00€
- Cotisation annuelle ANCD GMP : 300,00€
- Cotisation annuelle ACSADIUT : 100,00€
- Adhésion association RUFSS : 150,00€
- Adhésion départements tertiaires (TC, GEA, GLT) centrale de formation : 700,00€

31 votants

Vote global : unanimité.

Fin de la séance.